



Démarche synodale : Et maintenant ? Le mot du Doyen

L'étape de la consultation des communautés dans notre doyenné Grand-Angoulême pour la démarche synodale, se termine, comme dans tout le diocèse d'Angoulême. Des attentes, des envies, des joies, des peines se sont exprimées, sur l'écoute, la coresponsabilité et le dialogue dans l'Eglise et avec le monde. Plus de vingt contributions de différents groupes ont émané du Grand-Angoulême ; cela fait aussi près de 500 participants sur le doyenné : Merci et bravo à tous pour votre contribution ! Une synthèse va maintenant être rédigée au niveau diocésain et épiscopal puis reviendra vers les communautés...

Ce que nous faisons est pleinement dans le cadre du **Concile Vatican II** et de sa constitution sur l'Eglise qui place en premier le peuple de Dieu dans l'œuvre de discernement : « Le corps entier des fidèles, oint par le Saint, ne peut se tromper en matière de croyance. Ils manifestent cette propriété particulière par le discernement surnaturel de tout le peuple en matière de foi, lorsque, depuis les évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs, ils manifestent un accord universel en matière de foi et de morale » (Lumen Gentium 12).

Ce *sensus fidei*, **le sens commun des fidèles**, est-il pour autant toujours écouté ? entendu ? Suivi ? Des majorités silencieuses ont quitté l'Eglise et la quitte encore sur la pointe des pieds, trouvant leur parole trop peu prise en compte... Après la consultation des communautés, et leur contribution, **la synthèse** de cette consultation pour ce synode doit être un acte fort de l'expression de ce sens commun des fidèles pour orienter le magistère de l'Eglise. Un évêque, sur le site de la Conférence des évêques de France, ces jours-ci, la définit ainsi :

« La synthèse est un acte de discernement qui nous prépare à l'étape suivante. Elle ne consiste pas à rapporter les tendances communes et les points de convergence ; elle met en évidence les points qui frappent une corde sensible, qui inspirent un point de vue original, qui ont un impact sur la communauté, qui **ouvrent un nouvel horizon**, qui invitent à une conversion, qui **nous lancent dans un chemin où nous ne maîtrisons pas tout**. Dieu se penche plus particulièrement sur les plus petits : accorder une attention toute particulière aux voix de ceux qui ne sont pas souvent entendus, intégrer l'apport des plus petits, des plus fragiles, des minorités. Le discernement nécessite d'intégrer les expériences positives mais également les expériences difficiles afin de refléter la réalité de ce qui a été écouté. » (Mgr Jordy ; Site Cef.)

Cependant, il rappelle aussi que, en bout de course, tout est entre les mains de l'évêque. Le même évêque conclue ainsi son propos : « Ce travail de discernement se fait avec l'évêque qui a reçu comme ministère celui d'être pasteur, enseignant et chargé de la sanctification. L'évêque reçoit un charisme de discernement qui le conduit à être un authentique gardien, interprète et témoin de la foi de l'Eglise. L'évêque discerne le processus le plus fructueux pour écouter le Peuple de Dieu dans son diocèse. » (Mgr Jordy ; Site Cef.) Est-ce bien toujours ce qui a été exprimé par les chrétiens consultés lors du synode, à la lumière des préconisations du rapport de la Ciase ?

Toujours est-il que la future étape de ce synode qui nous conduira jusqu'en 2023 est déjà très attendue... **L'Esprit souffle où il veut et nul ne sait où il va !**

Laurent Maurin, doyen

Le 4 Février 2022